



Communiqué de presse

Paris, le 5 novembre 2020

Nouvelle-Aquitaine :

Grands groupes, ETI et clusters mobilisés derrière les PME régionales de la filière santé pour soutenir leur compétitivité et leur innovation

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Philippe Luscan, président de l'association Pacte PME – et par ailleurs vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi, ont donné le coup d'envoi ce jeudi 5 novembre à Bordeaux du dispositif « [Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine](#) », imaginé par les deux organisations, pour soutenir une quinzaine de petites et moyennes entreprises de la filière Santé avec l'appui de plusieurs grands groupes.

Avec 250 entreprises et 36 établissements de recherche et de formation, la filière Santé représente 15% de l'emploi salarié en Nouvelle-Aquitaine. Un poids économique déjà considérable et qui devrait encore se renforcer sous l'effet des nouvelles attentes à l'égard du système de santé depuis la crise sanitaire et économique. Forte de 5 clusters, la région dispose déjà d'atouts considérables en santé : une présence forte dans le numérique, les dispositifs médicaux, ainsi qu'une place reconnue dans l'industrie cosmétique, l'industrie pharmaceutique et le thermalisme.

Dans le cadre de sa feuille de route stratégique 2018-2021 pour la filière, le Conseil régional a décidé de franchir un pas supplémentaire en mettant à disposition d'une quinzaine de PME, TPE et start-up en santé implantées sur son territoire un nouveau programme conçu avec l'association Pacte PME pour les aider à se renforcer, en vue de faciliter leur rebond en période de crise et saisir de nouvelles opportunités de croissance.

Intitulé « [Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine](#) », ce programme poursuit trois objectifs principaux : aider les entreprises participantes à élargir leurs compétences dans les domaines stratégique, commercial et managérial ; leur permettre d'entrer en contact avec des grands comptes et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et leur présenter les clés qui régissent les relations entre ces grands donneurs d'ordres et leurs sous-traitants dans l'industrie et les services ; enfin, créer pour elles des opportunités de tisser des liens forts et constructifs avec d'autres PME de la filière santé également engagées dans le programme.

Décliné en six journées pédagogiques, réparties entre l'automne 2020 et le premier trimestre 2021, [Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine](#) abordera avec l'appui d'experts nationaux et territoriaux

une série de grandes problématiques stratégiques, commerciales et managériales autour des principaux défis suivants :

- comprendre et maîtriser le contexte, les grands enjeux et le pilotage de la filière santé ;
- construire et renforcer le pilotage opérationnel de son entreprise ;
- se préparer à la transformation numérique et mesurer tous ses impacts pour les équipes ;
- protéger son entreprise contre les actes de malveillance et construire une stratégie d'influence ;
- se différencier pour mieux recruter et fidéliser les talents face à la concurrence ;
- optimiser et valoriser le capital immatériel de son entreprise : brevets, marque, etc. ;
- réussir le développement commercial de son entreprise avec les grands comptes et les ETI.

Ce dispositif, dont chaque séance se tiendra en Nouvelle-Aquitaine, sera également agrémenté de séances de « pitch » devant des représentants de grands groupes adhérents de l'association Pacte PME et des échanges d'expériences, cadrés par les animateurs, entre les dirigeants des entreprises participantes. Ce programme est réalisé en étroite collaboration avec le cluster Alliance Innovation Santé de Nouvelle-Aquitaine (ALLIS-NA), le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine et la société SANOFI.

Le président Alain Rousset voit dans cette nouvelle initiative « le signal particulièrement opportun d'une volonté de leaders aussi importants que l'est Sanofi dans l'industrie pharmaceutique d'intervenir aux côtés d'entreprises plus petites mais au développement prometteur pour écrire ensemble une nouvelle page au service d'une économie plus conquérante et collaborative ». Une appréciation que Philippe Luscan, à la tête de Pacte PME depuis janvier 2018, prolonge en indiquant pour sa part que « **Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine** est le point de départ d'initiatives similaires qui se tiendront dans les 13 régions administratives françaises en 2021-2022, avec l'objectif d'encourager partout là où cela sera possible l'émergence de nouvelles coalitions rassemblant grands groupes, ETI et PME françaises avec un double objectif de renforcement de la compétitivité et de l'innovation de notre appareil productif. »

La première session du programme **Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine** réunit les 5 et 6 novembre 2020, partenaires et entreprises participantes autour de réflexions sur la nouvelle donne économique créée par la crise de covid-19 pour les industriels de la santé.

A propos du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine :

Le soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises est l'une des priorités de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le secteur de la santé, très dynamique sur notre territoire, est au carrefour d'enjeux technologiques, économiques et sociétaux très forts. Il a fait l'objet d'une feuille de route votée dès 2017 par les élus régionaux.

Dans ce cadre, un chantier visant à soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises du secteur de la santé a été ouvert : industrie pharmaceutique, biotechnologies, dispositifs médicaux, numérique de santé, instrumentation médicale, thermalisme, cosmétique... sont des secteurs d'activité fortement accompagnés par la Région, que ce soit via des actions collectives (salons, formations, soutien aux clusters, programme Usine du Futur...) ou des aides directes (subventions à l'innovation, l'investissement...).

Le programme Destination ETI Santé Nouvelle-Aquitaine s'insère totalement dans cette logique, en favorisant le lien entre les groupes, ETI et PME sur le territoire, en renforçant le réseau des entreprises de la santé et en proposant une montée en compétences des dirigeants pour les aider à développer leur entreprise dans un contexte économique difficile.

A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Siemens France puis Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis deux années.

Philippe Luscan, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Depuis sa création il y a dix ans, Pacte PME a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation depuis mai 2018) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »), qui a déjà permis d'accompagner plus de 250 entreprises en France.

Au 1^{er} janvier 2020, Pacte PME compte plus de quarante grands groupes et collectivités publiques adhérents, ainsi que des organisations professionnelles et des pôles de compétitivité.

Contacts presse :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 & presse@nouvelle-aquitaine.fr

Pacte PME : François Perret 06 67 33 82 61 & francois.perret@pactepme.org